

Votez Michèle DESSENNE

Suppléant Jean-François MAISON

Élections législatives • 10 et 17 juin 2012 - 11^e CIRCONSCRIPTION - Pas-de-Calais

Carvin • Courcelles-lès-Lens • Courrières • Dourges • Drocourt • Evin-Malmaison • Hénin-Beaumont • Leforest
Libercourt • Méricourt • Montigny-en-Gohelle • Noyelles-Godault • Oignies • Rouvroy

VOTRE CANDIDATE



Michèle DESSENNE

Je suis née en 1953, d'une famille ouvrière originaire du Pas-de-Calais et de Picardie. Installés en banlieue parisienne, mes parents y ont construit leur vie après avoir résisté activement à l'occupation allemande. Ils m'ont transmis les valeurs de ceux qui combattent, contre l'exploitation et la barbarie. J'ai suivi des études, tout en travaillant. Puis je suis devenue salariée dans une

société coopérative ouvrière de production. Très tôt je me suis engagée dans des mouvements féministes et associatifs. Membre d'une association de parents d'élèves, j'ai mené des luttes contre la fermeture de classes et d'écoles. J'ai contribué à la création d'Attac contre la dictature des marchés financiers et participé à la campagne du NON au Traité constitutionnel européen de 2005. Une victoire qui a rassemblé 55% des Français ! Mais notre NON a été trahi par une majorité de députés et sénateurs qui nous ont imposé le Traité de Lisbonne. Cela sert de leçon ! Pour agir, l'engagement politique est indispensable. Oui, il est temps de relever la tête, d'avoir le courage d'affronter tous les adversaires qui piétinent nos droits, nos vies, celles de nos enfants et de nos parents. Pour reprendre ce qui nous est volé. Pour construire une société d'égalité, de plein-emploi, de solidarité. La politique c'est ce que nous sommes capables d'en faire. Ne la laissons pas aux autres, agissons !

Jean-François MAISON

Suppléant

Agé de 53 ans, fils et petit-fils de mineur, issu pour une part de l'émigration ouvrière polonaise en France, je suis assistant social en milieu hospitalier depuis 25 ans et secrétaire de la section de Lens du PRCF.

D'abord militant associatif pour la défense du milieu et du paysage minier, j'ai rejoint le PCF en 1995, sur la base du mouvement social de décembre, la première grande lutte contre les conséquences désastreuses du Traité de Maastricht. J'étais alors aussi engagé dans un comité de vigilance antifasciste qui a amené la condamnation et l'inévitabilité d'élus d'extrême-droite qui appelaient ouvertement à des discriminations sur des bases ethniques et religieuses. J'ai participé aux mouvements sociaux de résistance à la casse de la Sécurité sociale (1995), à l'instauration du CPE (2006), à la casse des retraites (2003, 2010). Syndiqué, j'ai été très actif dans les luttes contre les délocalisations industrielles, la destruction des services publics, et notamment celle du Centre hospitalier de Lens. Membre de la direction nationale du PRCF, fidèle à la fois au drapeau rouge international des ouvriers et au drapeau tricolore de la Révolution française, je suis un patriote républicain et un internationaliste antifasciste convaincu.

Pourquoi je suis candidate dans la 11^e circonscription ?

Vous vous demandez sans doute quelles sont les raisons qui motivent quelqu'un à être candidat. C'est votre droit et mon devoir d'y répondre.

Pour offrir une alternative aux électeurs qui pensent qu'il faut sortir de l'Union européenne et de l'euro par la gauche.

L'Union européenne est un des piliers de l'ordre néolibéral mondial, au même titre que l'OTAN, le FMI, l'OMC ou la Banque mondiale. C'est une structure de domination et d'aliénation dont il faut s'émanciper. L'euro est l'instrument du capitalisme européen, symbole d'un ordre monétaire entièrement voué à l'intérêt des marchés financiers. On ne pourra pas sortir de la crise sans sortir de l'euro. La souveraineté monétaire s'impose avec le retour au franc.

Pour ne pas laisser le Front national s'approprier l'idée de la sortie de l'euro, alors même qu'il propose une stratégie sans issue, fondée sur un capitalisme national.

Nous voulons dénoncer la démagogie et l'imposture du Front national lorsqu'il prétend, avec la complicité des grands médias, vouloir sortir de l'euro. Nous voulons montrer qu'il existe une sortie de l'euro par la gauche, comme il existait un « non » de gauche au référendum de 2005 sur le traité constitutionnel européen.

Ma candidature et celle de Jean-François Maison, portent 5 idées fortes :

- la démondialisation,
- la sortie de l'euro et de l'Union européenne,
- la réindustrialisation,
- le droit opposable à l'emploi pour toutes et tous,
- la transition écologique de la production et de la consommation.

Ce sont les idées d'une gauche courageuse qui ne veut pas laisser l'extrême-droite prospérer sur la misère, qui a pour objectif de remettre le peuple au cœur de la politique et de la société.

Quand nous savons qui nous sommes, d'où nous venons, nous n'avons ni le droit de nous taire ni de laisser faire.

Votre candidate, Michèle Desenne

M'PEP!



Dans votre circonscription, Michèle Desenne et Jean-François Maison mènent une campagne conjointe. Ensemble, le M'PEP et le PRCF combattent à la fois l'Union européenne du capital, le MEDEF et ses alliés de droite, le PS et ses satellites qui ont abandonné la souveraineté nationale et ont trahi le monde du travail, les classes ouvrières et moyennes du bassin minier. Ensemble ils combattent le FN qui prétend défendre les travailleurs, sans jamais s'associer à leurs luttes. Ensemble le M'PEP et le PRCF luttent pour sortir de l'Union européenne et de l'euro et pour rétablir la souveraineté nationale.

NOUS VOULONS RENDRE AU PEUPLE SA SOUVERAINETÉ, CONFISQUÉE PAR L'UNION EUROPÉENNE, LA FINANCE MONDIALISÉE ET LE MEDEF

Sortir de l'euro. L'euro aggrave le chômage et la baisse du pouvoir d'achat, encourage les délocalisations. Il faut en sortir et revenir au franc. La Banque de France doit être remise au service du développement économique et social de la nation en rompant avec la Banque centrale européenne. La France pourra alors refuser de payer la dette publique provoquée par les marchés financiers spéculatifs : 140 milliards d'euros pourront être affectés à l'emploi.

Prendre des mesures protectionnistes en France. Le libre-échange c'est la guerre commerciale, les délocalisations, la pression sur les salaires et le chômage. Pour réindustrialiser la France, pour supprimer le chômage, pour revaloriser le travail, il faut prendre des mesures protectionnistes unilatérales à nos frontières dans un cadre de coopération avec les autres nations.

Le PRCF prône une rupture progressiste de la France avec l'euro et avec l'Union européenne du capital. Il appelle les progressistes à s'unir sur les fondamentaux du Conseil national de la Résistance (indépendance nationale et coopération internationale, antifascisme et antiracisme, progrès social, nationalisation des secteurs clés de l'économie, réindustrialisation du pays sur la base d'un puissant secteur public) et il appelle à sortir du capitalisme et à agir pour une société socialiste. Le Pôle de Renaissance Communiste en France milite pour que renaisse un vrai parti communiste en France.

Le M'PEP est héritier du « Non » au Traité constitutionnel européen (TCE) de 2005. Il continue donc à combattre l'Union européenne. Dirigée par une commission non élue, l'UE confisque aux peuples souverains tout changement politique à cause de la règle de l'unanimité des 27 pays membres. Le Mouvement politique d'éducation populaire est un des rares mouvements de gauche à prôner la sortie de l'Union européenne et de l'euro. Il n'y a pas d'autre moyen pour sortir de la crise, réindustrialiser et recréer de l'emploi.

Démanteler les marchés financiers. La droite et le Parti socialiste ont organisé la prise du pouvoir des marchés financiers sur l'économie. Ces derniers contribuent au chômage et déstabilisent les entreprises et les économies. Il faut les démanteler, en commençant, à l'échelle nationale, par fermer le marché obligataire pour interdire aux États d'y emprunter. Il faut aussi organiser le dépérissement de la Bourse pour libérer les entreprises de la domination des fonds de pension anglo-saxons. La nationalisation des banques et compagnies d'assurance permettra d'apporter des financements aux PME/PMI.

Sortir de l'Union européenne.

Cette institution a été créée de toutes pièces pour dominer les peuples. Elle est l'un des piliers de l'ordre néolibéral au même titre que l'OMC, le FMI, la Banque mondiale et l'OTAN. L'Union européenne est anti-démocratique et non réformable. La règle de l'unanimité des pays membres empêche toute modification progressiste des traités. Le Parlement européen n'a que des pouvoirs annexes. Il faut construire une autre coopération entre les nations sur des bases universalistes.

Supprimer le chômage, la précarité.

Le chômage n'est pas une fatalité. C'est une volonté du capitalisme. Ce n'est pas le travail qui manque mais l'emploi. Il faut mettre en place le « droit opposable à l'emploi » qui met l'Etat devant ses responsabilités.

Votez à gauche
M'PEP! 
Michèle Dessenne
et **Jean-François MAISON**

Défendre la liberté et les droits de tous et toutes. Egalité hommes-femmes, égalité des salaires, droit à la contraception gratuite et à l'IVG. Egalité des droits entre travailleurs français et étrangers. Accès à des services publics renforcés. Protection sociale contrôlée par les citoyens, prise en charge à 100% des soins. Retraite à 60 ans à taux plein avec 37,5 annuités. Gratuité effective de l'école publique et laïque, fin des subventions à l'école privée.

J'apporte mon soutien financier à la campagne électorale de Michèle Dessenne dans la 11e circonscription du Pas-de-Calais pour l'élection législative du 10 juin 2012 et je fais un don de : € par chèque bancaire à l'ordre de : Mme DUTRO Marie, Mandataire financier de Michèle DESSENNE. **Si vous êtes imposable, votre don ouvre droit à une réduction d'impôts égale à 66% des sommes versées dans la limite de 20% de votre revenu imposable.** Marie Dutro, mandataire financier de Michèle Dessenne, désignée le 15 mars 2012 est, conformément à l'article L. 52-9 du Code électoral, seule habilitée à recueillir des dons en faveur de Mme Michèle Dessenne dans les limites précisées à l'article L. 52-8 du Code électoral, modifié par la loi de finances pour 2006, article 5 II n° 2005-1719 du 30 décembre 2005.

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél : Courriel :

Bulletin à découper ou à recopier et à envoyer à : Michèle Dessenne, M'PEP - 15, rue du maréchal Leclerc 62300 Lens

Contact : michele.dessenne-legis2012@m-pep.org